

# Règlement du Battle d'éloquence- Egalité des chances

## Mairie de Rambouillet 2025-2026

### **Préambule**

Dans le cadre du projet Yes You Can favorisant une égalité des chances entre tous, la ville de Rambouillet organise un battle d'éloquence ayant pour objectif d'amener les jeunes à construire une réflexion sur divers sujets d'actualité et à évoluer dans la prise de parole en public en vue de leur future vie professionnelle.

### **Article 1 : Généralités**

Le battle d'éloquence est organisé par la ville de Rambouillet, en partenariat avec la MJC l'Usine à chapeaux et la Mission Locale Intercommunale de Rambouillet et le Lycée Bascan.

Ce groupe rassemble donc des acteurs volontaires du territoire ayant pour volonté d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances entre tous les jeunes et souhaitant mettre en commun leurs actions pour un meilleur accompagnement de ces derniers.

Ce battle aura lieu en Salle du Conseil- Hôtel de Ville de Rambouillet.

### **Article 2 : Objectifs**

L'objectif est d'inciter les jeunes à prendre la parole en public afin de leur permettre de développer de nouvelles compétences, permettant une meilleure insertion professionnelle, en favorisant une égalité des chances entre tous.

### **Article 3 : Public**

Ce battle est ouvert aux jeunes de 15 à 25 ans habitant et ou scolarisés à Rambouillet ou Rambouillet Territoires.

### **Article 4 : Déroulement du concours**

Le battle sera réparti en **2 phases** :

- Phase 1 : **novembre à mi-janvier 2026** : Préparation et coaching : inciter les jeunes à se lancer dans l'aventure de la prise de parole en public dans un cadre d'accompagnement à la fois apprenant et bienveillant lors d'ateliers qui porteront sur des thématiques telles que :

- l'art oratoire
- la structuration du discours
- la créativité et l'originalité
- la gestion du temps de parole
- la confiance en soi et la présence scénique

- **Phase 2 : 28 janvier 2026** : Battle d'éloquence organisé par la Ville de Rambouillet. Le temps de parole par candidat sera de 3 minutes.

### **Article 5 : Critères d'évaluation**

Afin d'évaluer les discours des candidats, le comité fondera sa décision sur les critères suivants :

- La qualité de l'expression orale (intonation, vocabulaire, aisance)
- La qualité de l'argumentation (capacité à convaincre, clarté, réflexions et exemples pertinents)
- La présentation (attitude, temps de parole respecté)
- **Un discours en faveur de l'égalité des chances**

### **Article 6 : Délibération du comité**

Après délibération, le 28 janvier 2026, le comité désignera les trois lauréats retenus après le battle organisé par la Ville de Rambouillet.

Le comité est souverain dans la désignation des lauréats du concours. Les résultats du concours sont donnés après le passage de l'ensemble des candidatures, la remise des prix clôturant la battle.

Toute absence d'un candidat ou tout retard entraînera sa disqualification.

### **Article 7 : Récompenses**

Chaque lauréat se verra attribué une carte cadeau d'une valeur de 300€ à valoir chez Cultura et un bon cadeau d'une valeur de 100€ à valoir à la librairie Labyrinthes.

Les autres participants recevront également une carte cadeau d'une valeur de 20 euros à valoir chez Cultura ainsi qu'un bon cadeau d'une valeur de 20 euros à valoir à la librairie Labyrinthes.

### **Article 8 : Inscriptions**

L'inscription est à réaliser, au plus **tard le 01/11/2025** par mail à : [egalitedeschances@rambouillet.fr](mailto:egalitedeschances@rambouillet.fr)

Le/la candidat(e) devra transmettre les éléments suivants :

- Nom, Prénom, âge et coordonnées complètes (adresse, adresse email, numéro de téléphone portable)
  - Une présentation d'une page A4 (recto) présentant son parcours et ses aspirations professionnelles
  - La thématique qu'il souhaite aborder à travers un unique mot (un seul mot, pas une idée)
- Il/elle devra signer une autorisation de droit à l'image pour d'éventuelles photographies prises à l'occasion de tout le déroulement du concours d'éloquence.

La décision du comité de sélection sera transmise au candidat au plus **tard le 28 janvier 2026.**

La participation au présent concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des décisions du comité qui seront sans appel.